



**DECLARATION D'ACTIVITE
D'ATELIERS, ENTREPOTS ET MAGASINS DE VENTE EN GROS
(superficie égale ou supérieure à 50m²)**

En application de l'article 14 de l'arrêté préfectoral n°2017-01131 du 12 décembre 2017 concernant les mesures préventives contre l'incendie à l'intérieur des immeubles d'habitation dans la ville de Paris, l'exploitation des ateliers, entrepôts et magasins de vente en gros réservés aux professionnels doit être déclarée auprès du Préfet de Police en remplissant le formulaire ci-dessous

IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

NOM et Prénom :

Adresse :

mail :

N° de téléphone : Portable :

Agissant en qualité de (1):

Nom de la Société :

LOCAL EXPLOITÉ

Adresse du local exploité :
..... **PARIS 75**.....

N° de téléphone : Adresse mail :

N° RCS de la Société : | _ | | _ | | _ | | _ | | _ |

Adresse du siège social :

Nom et adresse du propriétaire des murs ou du bailleur du local:

.....mail :

N° de téléphone : Portable :

Nom et adresse du syndic de l'immeuble (2) :

.....mail :

N° de téléphone : Portable :

(1) Si la déclaration est faite au nom d'une personne morale, indiquer sa dénomination ou sa raison sociale, sa forme juridique, et la qualité du signataire de la déclaration.

(2) Si le syndic est une personne morale, indiquer sa dénomination ou sa raison sociale, sa forme juridique et l'adresse de son siège social.

DESCRIPTION DU LOCAL EXPLOITÉ

(une déclaration doit être établie pour chaque local exploité)

Activité principale :

- Magasin de vente exclusivement réservé aux professionnels* dit « magasin de vente en gros » ou « show-room », de matières combustibles ou salle de présentation
- Atelier de travaux ou d'utilisation de matières combustibles, inflammables ou explosives
- Entrepôt et dépôt de toutes matières combustibles, inflammables ou explosives

*Si magasin de vente en gros réservé aux professionnels, indiquer l'effectif du public reçu simultanément (article 4 de l'arrêté du 13 juin 2017) : **.....personnes**

Bâtiment : escalier : porte :

- 5^{ème} étage,
 4^{ème} étage,
 3^{ème} étage,
 2^{ème} étage,
 1^{er} étage,
 rez-de-chaussée,
 1^{er} sous-sol,
 2^{ème} sous-sol,
 Autres niveaux, (entresol, mezzanine, etc. ...) :

Surface totale de l'établissement: m²

Les locaux communiquent-ils entre eux : OUI NON
Le local est-il situé dans un immeuble d'habitation : OUI NON
Le local est-il attenant à un immeuble d'habitation : OUI NON

Je soussigné(e), Mme/M..... atteste avoir la qualité pour faire la présente déclaration et certifie exacts les renseignements fournis.

Fait à Paris, le

Signature et
Cachet de l'Entreprise (**obligatoire**)

IMPORTANT :

Votre déclaration doit être établie, **en deux exemplaires**, selon le présent formulaire pour **chaque local** exploité. Un exemplaire de la déclaration devra être conservé sur le lieu de l'exploitation, l'autre devra être signé et envoyé à l'adresse suivante :

**PREFECTURE DE POLICE
DIRECTION DES TRANSPORTS ET DE LA PROTECTION DU PUBLIC**

**Sous-Direction de la Sécurité du Public
Bureau des Permis de Construire et Ateliers**

**Pôle Ateliers et Entrepôts
1bis rue de Lutèce – 75195 PARIS cedex 04**

☎ : 01 49 96 36 80 - ☎ : 01 49 96 37 69

Mail : pp-dtpp-sdsp-bpca-aequalite@interieur.gouv.fr